

PÔLE CULTUREL

Vigoulet-Auzil

2021 - 2025

Lieu : Vigoulet-Auzil (31)

Maître d'ouvrage : Mairie de Vigoulet-Auzil (31)

Maître d'œuvre : Didier Joyes
Architectes mandataires (31) - Mutiko
Architectes associés (31)

Montant des travaux : 1 500 000 € H.T

Surface plancher : rénovation 242 m²
neuf 172 m²

Dans une souci de revalorisation de son centre-bourg, la commune de Vigoulet-Auzil a entrepris la transformation de son centre culturel, bâtiment remarquable des années 1960 conçu et réalisé par l'architecte Fabien Castaing, et véritable marqueur urbain à conforter



Façade principale du pôle culturel

Distinctions/particularités :

- Réhabilitation respectueuse des caractéristiques architecturales du bâti existant
- Trois époques de construction distinctes
- Articulation fine entre existant et extension traitée de manière contemporaine
- Travail sur la lisibilité urbaine de l'équipement en cœur de village

La démarche de la commune

L'objectif de la municipalité de Vigoulet-Auzil est de retrouver une centralité, un cœur de hameau véritable lieu de vie. Elle lance en 2021 un concours pour rénover et étendre son centre culturel. La proposition retenue est une surélévation du bâtiment qui

permet d'optimiser le foncier sur un terrain à forte déclivité. Ce choix permet également de renforcer la lisibilité de l'équipement. Le projet a été pensé en concertation avec le restaurateur installé dans l'ancienne mairie, petit édifice en briques et galets, sur rue, en lien avec la place arborée attenante.

Un respect du patrimoine existant

Le bâtiment existant sur lequel vient s'inscrire la surélévation date des années 1960 et a été conçu et réalisé par Fabien Castaing, architecte emblématique dans la région toulousaine. Il est d'une grande qualité et modernité. Dans leur réponse, les architectes ont adopté le parti-pris initial : un monolithe tourné vers le paysage. La surélévation contemporaine entre donc en résonance avec l'existant pour créer un dialogue fort. Elle prolonge le volume existant, ses circulations et son écriture simple et rigoureuse. Le choix du verre opalescent comme matériau unique en façade contraste avec la brique de terre cuite et le béton du bâtiment existant.

Pôle culturel AVANT travaux ©google maps



Pôle culturel AVANT travaux ©google maps



Plan de masse

Pôle culturel APRÈS travaux



Le parti architectural renforce la lisibilité et le caractère de l'équipement public dans la commune.

Ce contraste trouve également un juste équilibre avec le petit édifice du XIX^{ème} siècle en briques et galets qui rappelle une troisième époque de construction caractéristique de notre territoire. Le projet vient le mettre en valeur, en lui offrant une place de premier plan.



Trois époques de construction se côtoient pour se magnifier



Plan de coupe

Une approche globale et sobre

La rénovation du bâti existant a été réalisée pour limiter les consommations d'énergie. Un système de chauffage par géothermie a été mis en place. Il est partagé avec la crèche qui occupe le rez-de-jardin du bâti. La galerie déjà existante a été ré-ouverte à l'est. La surélévation reprend ce même principe et offre une seconde galerie faisant également office de belvédère sur le paysage. Les deux galeries participent au confort estival en limitant l'impact du rayonnement solaire sur les menuiseries.

En terme d'usage, la modularité a été le maître mot de la conception de cette surélévation : volume simple, sobre, cloison mobile pour diviser en deux la salle d'exposition, traitement acoustique pour permettre tout type d'activité...



Façade arrière avec rez-de-jardin accueillant la crèche.



Coursive longeant la surélévation, surplombant le jardin et offrant une vue qualitative vers le paysage.



Surélévation, telle une lanterne dans la nuit

Centre culturel - le programme :

- une salle polyvalente de 150 m²
- des annexes à la salle d'environ de 100 m²
- une salle d'activité de 30 m²
- une salle d'exposition modulable d'environ 100 m²
- une salle de musique de 15 m²